

AVIS DE VACANCE DE POSTE

OBJET : Pôle écologie urbaine - Direction assainissement – Stations d'épuration
Vacance d'un emploi d'agent d'exploitation (cadre d'emplois des adjoints techniques) - Catégorie C –
REF. n°554
Groupe RIFSEEP : C2

MISSION

Au sein de la Direction assainissement, sous l'autorité des chefs d'équipe de la Communauté d'agglomération de La Rochelle, vous participez à l'exploitation et à l'entretien des équipements, ouvrages, abords des stations d'épuration et espaces-verts.

ACTIVITES

- Assurer l'entretien et la conduite des stations d'épuration :
 - . Entretien des abords, des ouvrages, des équipements, des bâtiments et des espaces-verts de Port-Neuf).
 - . Conduite des installations de traitement des boues et des sables.
 - . Manutention et enlèvements des différents refus (sables, graisses, sous-produits...).
 - . Préparation et accompagnement des interventions de maintenance et de dépannage.
- Participer aux astreintes.
- Conduire les engins élévateurs.
- Travail planifié par périodes de quarts.

COMPETENCES

- Etre titulaire du CAP ou du BEP électromécanicien minimum voire Bac Pro électrotechnique.
- Etre titulaire du Permis B, Permis C ou E apprécié.
- Etre apte à être habilité en B1H0 (électricité), grue auxiliaire, chariot télescopique, chariot de manutention, pont roulant.
- Connaître les risques professionnels.
- Connaître les règles et consignes de sécurité liés aux activités et savoir les respecter en toutes circonstances.
- Savoir prendre des initiatives, des décisions et être force de propositions
- Savoir rendre compte avec pertinence.
- Savoir travailler en équipe.
- Etre disponible (pour interventions en dehors des heures de service).
- Etre apte à travailler en milieu insalubre, en espace clos, confiné et en hauteur.
- Etre apte à manipuler des charges.
- Etre apte à être formé aux métiers de l'eau.

PRECISIONS

- Lieu de travail habituel : station d'épuration de Port-Neuf, Marsilly. Possibilité d'être détaché sur des périodes régulières (de 1 semaine à 6 mois) sur les stations d'épuration extérieures (embauche sur place dans ce cas).
- Régime et horaires de travail selon les postes : de 8H00 à 11h30 et de 12h15 à 16H28 – quarts : 5h00 à 12h43. 29 jours de congés par an. 17+3 jours d'ARTT
- Astreinte de niveau 2.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter : Thierry PANNETIER, responsable des stations d'épuration ; tél : 05 46 68 40 86 ou le 06 73 37 09 60.

Votre lettre de motivation doit impérativement être accompagnée d'un CV et de votre dernier arrêté de situation.

Merci d'adresser votre candidature avant le 11 MAI 2021, date limite de réception, à : recrutement.cdalr@agglomeration-larochelle.fr